

Compte rendu du conseil municipal du 22/11/2021

Présents : Frédéric Caussil, Antoine Sauvaire, Bruno Pallarès, Jean-Christophe Dupoux, Michel Garcia, Michel Pronost, Aline Champsaur, Sophie Bazin, Annie Sauvaire, Paul Nougaret, Christine Crépon, Jacques Tassin, Fanny Bouys.

Procurations : Lucie Got à F. Caussil
Valère Cacheux à Michel Pronost

Secrétaire de séance : Fanny Bouys

Début de séance : 18h00

Point n°1 : Approbation des comptes-rendus des Conseils Municipaux des 12 juillet et 18 Octobre 2021

Compte rendu du conseil municipal du 12 juillet 2021 :

VOTE : POUR : 10 voix et ABSTENTION : 4 voix

Un aparté au niveau du point numéro 9, une clause de 10 années de non vente avait été prévue par la mairie, et la société Fieldman-amenagement.

Compte rendu du conseil municipal du 18 octobre : VOTE : POUR : 13 voix et ABSTENTION : 1 voix

Point n°2 : Transformation du pailleur de la Maison Abriquet en logement social - choix de l'architecte.

Maison Abriquet, ancienne écurie, où les employés municipaux disposent le bois. Projet imminent d'un logement social, la commission urbanisme a fait appel à des architectes, deux dossiers ont été retenus avec deux projets. L'architecte Thomas DALBI, a été retenu.

Une demande de fonds de concours ainsi que des demandes de subventions au niveau de la préfecture de la région du département vont être réalisés.

Une espérance de 80 % de prise en charge par les différentes subventions.

18h15 arrivée de Jean-Christophe

Jacques Tassin, se renseigne sur la compatibilité avec le projet de recevoir des associations sous la maison Abriquet. La compatibilité est tout à fait possible. Ce vote englobe la demande de Mairie au fonds de concours.

VOTE : POUR : 14 voix et ABSTENTION : 1 voix

Point n°3 : Choix du fournisseur pour le lave-vaisselle de la cantine scolaire

VOTE : POUR 15

Point n°4 : Approbation du barème des contentieux du Cabinet Territoires

Après lecture du barème par Monsieur le maire

VOTE : POUR 15

Point n°5 : Réparation de l'horloge de la Mairie

La question d'un seul devis est posée, la réponse est positive car c'est du fonctionnement.

VOTE : POUR 15

Point n°6 : Projet Cœur de village : bureau d'études ou consultation du public

Prise de parole de Jacques Tassin, explication sur le projet actuel un tour de table est organisé il est décidé après différents échanges d'idées de choisir un animateur

J-C Dupoux contactera le CAUE

Jacques Tassin l'AISOD

Une décision de l'animateur sera prise lors de la commission de cœur de Village le lundi 13 décembre à 17h30 juste avant le conseil municipal.

Pas de vote

Point n°7 : Devis pour plantations

Prise de parole de Paul Nougaret

Présentation de 4 devis afin de végétaliser le village avec une demande de fonds de concours

VOTE : POUR : 15

Point n°8 : Un maraîcher au Patus

Il serait intéressant d'avoir un maraîcher bio sur la commune pour alimenter la cantine.

Il est donc décidé de faire analyser les terres du Patus pour savoir si nous pourrions les cultiver.

Un premier bilan plutôt positif, il faut à présent vérifier les éléments polluants telles que les hydrocarbures et les métaux lourds.

Devis : 530 E

VOTE : POUR : 15

Point n°9 : Passage de drone au niveau du Patus afin d'observer la zone.

Devis 1440 E

VOTE : POUR : 15

Questions diverses :

1. Importance de la pérennité de l'école, pourquoi ne pas préempter des terrains ?

Une discussion s'ouvre avec un échange de point de vue.

2. Distribution des cadeaux de Noël : la commission sociale demande de l'aide aux élus, tout le conseil répond présent pour une distribution le samedi 18 décembre.

Un rendez-vous pour ceux qui peuvent est prévue à 10h en mairie.

Elections présidentielles : Les 10 et 24 avril 2022

Elections législatives : Les 12 et 19 juin 2022

Mr Le maire demande aux conseillers d'être présents et disponibles ces WE là.

Prochains conseils municipaux :

Lundi 13 décembre 2021

Lundi 24 janvier 2022

Fin du conseil municipal : 20h22